

Caminando En marche!



Femmes sans statut en lutte pour la régularisation et la dignité

Comité de femmes de l'Association des travailleurs et travailleuses temporaires d'agences de placement

Volume 35, numéro 2, 2021

Femmes, pandémie et luttes pour le territoire

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/97515ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Comité pour les droits humains en Amérique latine (CDHAL)

ISSN

1490-0661 (imprimé)
2563-6464 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Comité de femmes de l'Association des travailleurs et travailleuses temporaires d'agences de placement (2021). Femmes sans statut en lutte pour la régularisation et la dignité. *Caminando / En marche!*, 35(2), 76–78.

Femmes sans statut en lutte pour la régularisation et la dignité¹

Par le Comité de femmes de l'Association des travailleurs et travailleuses temporaires d'agences de placement

Bien avant que nous ayons été frappé-es par la pandémie de la COVID-19, les gouvernements et politiques publiques ignoraient volontairement les personnes exclues, dont les conditions de vie ont été aggravées par la pandémie de la COVID-19. Nous, les femmes, continuons à être les premières victimes de la crise sanitaire, ne serait-ce qu'en termes du nombre d'entre nous ayant contracté le virus et en ayant décédé ou encore ayant subi des conditions de travail pénibles et des pertes d'emploi. Femmes sans statut d'immigration, ayant un statut précaire et militantes, réunies au sein du comité de femmes de l'Association des travailleurs et travailleuses temporaires d'agences de placement (ATTAP) depuis 2018, nous luttons pour nos droits et notre dignité. Depuis le début de la pandémie qui nous frappe de plein fouet, nos revendications tiennent compte de notre nouvelle réalité. Qui sommes-nous ? Comment la pandémie nous a-t-elle affectées ? Quelles sont nos revendications ? C'est ce que nous tenons à vous exposer.

Vivre sans statut d'immigration ou avec un statut précaire

Quand on parle des femmes sans statut, on fait référence à notre statut migratoire. Souvent, nous nous retrouvons sans statut parce que nous avons d'abord un statut légal, mais l'avons perdu. Par exemple, certaines d'entre nous perdent leur statut en attendant une réponse de parrainage de leur

conjoint-e ou en le ou la fuyant s'il ou elle est violent-e. Que nous soyons travailleuses agricoles, domestiques ou aides familiales qui se sauvent d'employeurs canadiens qui les exploitent, requérantes d'asile dont la demande a été refusée par la Commission d'immigration et du statut de réfugié du Canada (malgré le bien-fondé de la requête), nous pouvons également nous retrouver sans statut. Avoir un statut d'immigration précaire signifie qu'il n'est pas permanent, comme c'est le cas notamment des travailleuses migrantes temporaires, des étudiantes internationales et des détentrices d'un visa de touriste. Ces dernières aussi risquent beaucoup, si la situation sociopolitique de leur pays d'origine empêche leurs familles de payer leurs frais de scolarité exorbitants ou de retourner dans leur pays d'origine après leurs études.

Peur et obstacles quotidiens

Être sans statut signifie vivre la peur au quotidien. La peur du harcèlement et des agressions psychologiques, physiques et sexuelles de la part des employeurs, propriétaires de logements, collègues ou conjoint-e-s sans oser porter plainte sous peine d'être déportées. Certaines d'entre nous choisissent de prendre des détours différents chaque jour pour rentrer à la maison. Nous avons le cœur serré lorsqu'une voiture de police s'arrête près de nous, même si nous ne sommes certainement pas des criminelles ! Nous avons des difficultés à nous procurer des médicaments sous prescription à la pharmacie et devons oublier nos rêves de suivre une formation professionnelle pour devenir esthéticienne ou de bien apprendre le français puisque nous sommes exclues de la francisation et

de la formation professionnelle. Nous ne pouvons retourner dans notre pays d'origine lors du décès d'un-e membre de la famille comme un-e conjoint-e de toute une vie. Nous envoyons une partie importante de nos revenus à notre famille dans notre pays d'origine et en frais d'avocats astronomiques et administratifs pour régulariser notre statut migratoire.

Femmes de ménage, aides familiales, gardiennes, nettoyeuses de chantiers de construction, concierges, couturières et travailleuses agricoles, nous occupons des emplois socialement nécessaires et désormais jugés « essentiels », mais nos employeurs ne payent pas toutes nos heures travaillées et nous rémunèrent à un taux horaire parfois aussi bas que 8\$/h. Nous dénonçons ces exploitations et revendiquons, avec nos allié-es de la Coalition contre le travail précaire, l'augmentation du salaire minimum pour tous et toutes les travailleurs et travailleuses du Québec.

Et la pandémie ?

Pendant la première et la deuxième vague, nous avons perdu nos emplois sans avoir droit à aucune prestation financière des gouvernements fédéral ou provincial. Depuis, quelques-unes d'entre nous avons retrouvé du travail, souvent à temps partiel, mais des personnes sans statut sont encore sans-travail. Le couvre-feu nous oblige à réduire notre journée de travail, sans parler de la peur d'être interpellées par la police, puis déportées. Nous avons des problèmes de santé pour lesquels nous n'avons pas de suivi médical et en mourons même, dans une indifférence effrayante. En 2020, deux femmes camarades de l'ATTAP sont décédées. Aux conditions de travail pénibles et à

Même si officiellement nous avons droit au dépistage et au traitement pour la COVID-19 gratuits, nous sommes parfois refusées au dépistage ou recevons des factures démesurées pour les soins médicaux. Comme bien des femmes, nous sommes des fildeféristes, mais l'absence de filet de sécurité de l'État, aussi troué soit-il, rend nos vies plus périlleuses.

l'angoisse d'être déportée s'ajoute l'absence de couverture médicale gratuite et publique, comme en témoigne l'histoire de Loulou.

Loulou habitait dans la Petite Patrie à Montréal depuis 10 ans. Deux accidents de travail et un manque d'accès au suivi médical nécessaire auront causé la mort de notre courageuse camarade en septembre 2020. Voir des factures de plus de 200 000 \$ s'accumuler n'a fait qu'augmenter son stress.

Avec la pandémie, nos problèmes de santé se sont aggravés. Rien de surprenant puisque nous et nos familles occupons des emplois dans lesquels le risque de contracter le coronavirus est très élevé. De plus, même si officiellement nous avons droit au dépistage et au traitement pour la COVID-19 gratuits, nous sommes parfois refusées au dépistage ou recevons des factures démesurées pour les soins médicaux. Comme bien des femmes, nous sommes des fildeféristes, mais l'absence de filet de sécurité de l'État, aussi troué soit-il, rend nos vies plus périlleuses. Ces violences doivent cesser !

Quel a été l'impact de la pandémie sur le travail de mobilisation du comité des femmes de l'ATTAP ?

Comme les travailleurs-euses dans tous les secteurs, nous avons dû modifier nos priorités. Avec la pandémie, la nécessité d'une couverture médicale pour toutes celles et tous ceux qui ont un statut précaire est devenue plus évidente. Du côté des travailleuses et travailleurs, certain-e-s de nos collègues ont perdu leur emploi et dans d'autres cas, nous avons dû accepter de travailler sans garanties

quant au respect des mesures sanitaires. Cela nous a obligés à dénoncer dans les médias, en organisant des conférences de presse, combien il est urgent que nous soyons entendu-e-s (Témoignage de Nina).

Quel impact la pandémie a-t-elle eu sur les conditions de vie et de travail des femmes du comité de l'ATTAP ?

Les impacts de la pandémie sur nos conditions de vie et de travail sont nombreux. Plusieurs d'entre nous avons été sans travail pendant des mois, sans accès à aucune forme d'assistance sociale, ce qui nous a forcées à accepter des emplois précaires, dans lesquels notre santé était souvent mise en danger, les mesures sanitaires pour une pandémie n'étaient pas prises, notre salaire était en dessous du salaire minimum, le travail était physiquement et mentalement épuisant, et aussi certains employeurs ne payaient pas, parmi beaucoup d'autres facteurs. Nous avons été obligées d'accepter parce que nous n'avions pas de travail.

En raison de la pandémie, il y a eu une forte demande dans les secteurs de la santé tels que les résidences pour aîné-e-s et les hôpitaux. Comme la Prestation canadienne de la relance économique (PCRE) a été mise en place pour les personnes ayant un statut non précaire, les personnes qui ont pris ces emplois par nécessité étaient des personnes comme nous, des migrant-e-s au statut précaire. Dans ces emplois, nous mettions chaque jour notre santé en danger à cause du virus de la COVID-19 et nous étions très peu payées, car nous étions en sous-traitance. Avec le couvre-feu, tout cela est devenu encore plus aigu. Nous

ne pouvions pas accepter des emplois qui se terminaient tard pour pouvoir rentrer chez nous avant le couvre-feu, et même, des personnes choisissaient de rester au lieu de travail, attendant qu'il soit 5 heures du matin pour pouvoir rentrer chez elles en toute tranquillité, car le risque d'être détenue par la police est très élevé pour les personnes au statut précaire. Pour nous, les femmes migrantes, ce fut une période particulièrement difficile, notamment parce que nous sommes loin de notre famille et que pour beaucoup d'entre nous, notre groupe est bien plus qu'un groupe d'action politique, c'est un réseau de soutien, une famille loin de chez nous et la pandémie a fait que nous ne pouvions pas nous rencontrer (Témoignage de Loreto).

En quoi le comité des femmes de l'ATTAP est-il important en tant qu'espace d'organisation de la lutte pour les droits des femmes migrantes ?

Cet espace a été très important pour moi, car il s'agit d'une organisation spécialisée dans le soutien aux personnes migrantes, et il a été inconditionnel à tous égards et à chaque instant. Dans mon cas, j'ai été accompagnée et j'ai vu le grand effort fait pour chacune d'entre nous, les femmes qui n'ont pas de papiers. Cette aide est très importante, car, lorsque vous devenez sans-papiers, vous n'existez plus pour le gouvernement canadien. Nous sommes comme des fantômes que l'on ne regarde plus. J'ai le soutien de tous les groupes et ils ne m'ont jamais laissée seule et, maintenant que je suis ici, je vais me consacrer à cette solidarité et aider les *compañeras*. (Témoignage de Lucy)

Nos luttes

Nous luttons pour la reconnaissance de notre importance en tant que travailleuses migrantes au sein de la société et l'économie canadiennes. Devant les innombrables obstacles que nous rencontrons, nous organisons notre combat au sein du comité de femmes de l'ATTAP, considéré comme un espace sécuritaire pour nous rassembler. Avec notre campagne « Nous avons de la valeur, nous avons des droits et ensemble nous luttons pour notre cause ! », nous exigeons que la Commission des normes de l'équité et de la santé sécurité au travail (CNESST) traite les plaintes de harcèlement psychologique et sexuel sans égard au statut d'immigration. Depuis le début de la pandémie, nous demandons :

Au gouvernement provincial :

- Accès à la RAMQ avec les mêmes droits que les autres citoyen-ne-s
- Certificat de sélection du Québec (pour accéder à la résidence permanente)

Au gouvernement fédéral :

- Accès aux prestations financières pendant toute la durée de la pandémie
- Régularisation de toutes les personnes sans statut



Centre des travailleurs et travailleuses immigrantes
4755, av. Van Horne, Montréal
514-324-2111 - tawa.mtl@gmail.com



Illustration : Gisela Romero Larrea, 2020

Le Comité de femmes de l'Association des travailleuses et travailleurs temporaires d'agence de placement (ATTAP) lutte depuis 2018 pour défendre les droits des travailleuses à statut précaire ou sans statut. Le comité travaille à dénoncer les violences genrées, notamment le harcèlement sexuel dans le

milieu du travail et à mettre en lumière les multiples oppressions qui s'exercent spécifiquement sur les travailleuses précaires (<https://iwc-cti.ca/fr/category/medias-2/>).

Notes

1 L'article a été publié précédemment dans le Journal *La Grogne* de la Coalition contre la pauvreté de la Petite Patrie, au printemps 2021. L'article a été

accompagné par les témoignages des membres du Comité de femmes de l'ATTAP.